



JOURNAL MUNICIPAL

**L'ÉTÉ SERA « SHOW », FESTIF
ET FORT OCCUPÉ À MONTMAGNY!**



VILLE DE MONTMAGNY

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES ESTIVALES



**DE L'ESCALADE DE BLOC AU
ROCHER DE LA CHAPELLE**

8

SOMMAIRE

L'utilisation de l'eau à l'extérieur	4
Cet été, pensez sécurité	6
Retour des inspecteurs étudiants et des cadettes de la SQ	7
Place à La Grand-Messe	8
Un été « show » pour tous les publics	10
35 bougies pour le Carrefour mondial de l'accordéon	11
Horaires et calendriers de juillet, août et septembre	13

MOT DU MAIRE



Magnymontoises, Magnymontois,
L'été est déjà à nos portes et, encore une fois, il sera « show », festif et fort occupé! Vous en doutez? Vous n'avez qu'à feuilleter votre *Journal municipal* pour avoir un avant-goût de tout ce qui vous attend. Fête du Canada, après-midis dansants, critérium de vélo, cirque, Grand-Messe, activités du marché public, rassemblement Cars & Coffee, Carrefour mondial de l'accordéon... sans oublier les activités du 10^e anniversaire de la Bibliothèque municipale et la vingtaine de spectacles qui seront présentés gratuitement à la place Montel dans le cadre d'Un été « show ».

Je suis persuadé que toutes ces propositions de sorties, combinées aux nombreuses activités qu'il est possible de pratiquer dans nos diverses infrastructures récréatives, sauront vous divertir tout au long de la saison chaude. Profitez-en!

Une belle nouveauté

Un autre attrait au fort potentiel touristique vient d'ailleurs de s'ajouter à notre offre d'activités de loisirs, soit l'escalade de bloc au parc du rocher de la Chapelle. En plus d'offrir un site d'interprétation et de villégiature mettant en valeur notre patrimoine paysager, ce magnifique lieu devient du même coup une nouvelle destination pour les adeptes d'escalade. C'est à voir! Voilà une initiative qui s'accorde parfaitement au *Plan d'action en développement touristique 2024-2028* adopté au printemps dernier.

Prenons soin de notre eau

L'été rime aussi avec chaleur et lorsqu'il fait chaud, c'est toujours agréable de se rafraîchir en buvant un grand verre d'eau ou en sautant dans sa piscine tout en admirant ses fleurs, son jardin et sa belle pelouse verte. Il est toutefois bon de rappeler que l'eau est une ressource précieuse qu'il importe de préserver, particulièrement lorsque nous passons plusieurs jours sans avoir de précipitations.

Pour nous aider à économiser l'eau au quotidien et à éviter le gaspillage, quelques astuces simples et faciles à intégrer à notre mode de vie figurent à la page suivante. Je vous invite à en prendre connaissance ainsi qu'à lire le rappel des points à considérer lorsque vous utilisez l'eau à l'extérieur, dont l'horaire d'arrosage.

Je vous souhaite un bel été!

Soyez prudent(e)s sur les plans d'eau!

Marc Laurin



LES PROJETS EN COURS D'ANALYSE

Maintenant que la période de dépôt de projets du tout premier budget participatif de la Ville de Montmagny est derrière nous, le comité d'évaluation profitera des mois estivaux pour valider l'admissibilité des projets soumis et, si nécessaire, rencontrer les citoyen(ne)s ayant proposé une idée qui nécessiterait quelques ajustements pour se qualifier.

Restez à l'affût, car c'est à compter du 23 septembre que les Magnymontois(es) pourront voter pour leurs projets favoris parmi ceux suggérés par leurs concitoyen(ne)s.

INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Pour souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées tenue en juin dernier, la Ville a annoncé qu'elle bonifiera son offre d'infrastructures et d'installations par l'ajout d'un accès universel au Circuit des 3 ponts, accessible via la rue Paradis et le boulevard Taché Est.

Une fois finalisé (vers le début de l'été), cet accès permettra aux personnes à mobilité réduite ou se déplaçant avec un appareil d'aide à la mobilité d'accéder en toute autonomie au circuit grâce à des aménagements adaptés, sécuritaires et confortables.

Voilà une autre action qui s'inscrit dans la continuité des actions détaillées dans sa *Politique d'égalité EDI*, soit de viser à réduire ou à supprimer les obstacles qui empêchent les personnes vivant avec un handicap d'accéder aux mêmes possibilités que les autres.



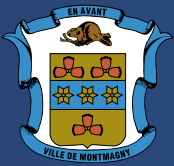
JOURNAL MUNICIPAL

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau
418 248-3361, poste 2063
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Impression Rive-Sud | Tirage 2500 copies



Municipalité amie des aînés



L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, UN SERVICE MUNICIPAL PRÉCIEUX ET PRIMORDIAL!

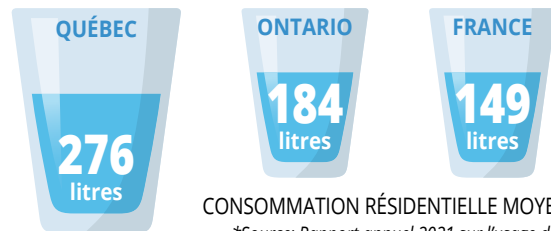
Dans notre quotidien frénétique, il est facile de tenir pour acquise une ressource si essentielle à notre existence : l'eau potable. Pourtant, dans le tumulte de nos vies modernes, il est crucial de rappeler et de célébrer l'importance de cette précieuse ressource ainsi que les moyens par lesquels nous pouvons la préserver. En tant que citoyen(ne)s responsables de notre environnement, il est de notre devoir de nous engager à protéger cette ressource vitale pour les générations futures.

De la source à l'usine d'eau potable, en passant par les dizaines de kilomètres de conduites souterraines jusqu'à nos robinets, c'est la Ville qui s'occupe de ces infrastructures qui nous garantissent l'eau que nous consommons tous les jours. Maintenir la qualité de ces infrastructures devrait être une priorité, parce que nous sommes toutes et tous à un tuyau de ne plus avoir d'eau!

Au Québec, nous sommes malheureusement des champion(ne)s mondiaux de la consommation d'eau potable. En moyenne, chaque personne consomme 260 litres par jour. Pour une famille de 4 personnes, c'est plus de 1000 litres (1 mètre³) d'eau par jour en moyenne qui sont envoyés dans les égouts, alors que cette famille boira en moyenne de 6 à 8 litres d'eau par jour. Le gouvernement du Québec estimait en 2021 qu'il en coûtait 3,67 \$ par mètre³ pour produire l'eau potable au Québec. Pour cette même famille de 4, si l'eau potable était payée au coût réel, c'est une facture de 1340 \$ qu'elle devrait payer!

Parce que nous ne payons pas l'eau à sa valeur réelle, nous ne réalisons peut-être pas toujours la quantité d'eau que nous consommons à la maison. Dans notre municipalité, nous avons la chance de bénéficier d'un approvisionnement en eau potable de qualité. Cependant, cela ne signifie pas que nous pouvons nous permettre de gaspiller cette ressource précieuse.

Chaque goutte d'eau compte, et il est impératif que nous adoptions des habitudes de consommation responsables pour préserver notre approvisionnement en eau potable.



ASTUCES SIMPLES, MAIS EFFICACES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

Parce que tout le monde peut faire une différence moyennant quelques efforts, voici quelques astuces simples à intégrer à votre quotidien pour économiser l'eau.

Réparer les fuites

Les fuites d'eau semblent parfois insignifiantes, mais elles peuvent rapidement entraîner un gaspillage considérable. Veillez à réparer rapidement les robinets et les toilettes qui fuient.

Installer des équipements économes en eau

Remplacez les vieux appareils sanitaires par des modèles plus récents et efficaces, tels que des toilettes à faible débit et des pommes de douche à débit réduit. Ces petites modifications peuvent avoir un impact significatif.

Adopter des pratiques de jardinage économes en eau

Optez pour des plantes indigènes qui nécessitent moins d'arrosage et utilisez des techniques de paillage pour retenir l'humidité dans le sol. De plus, arrosez votre jardin tôt le matin ou tard le soir pour limiter l'évaporation.

Collecter l'eau de pluie

Installez des barils de récupération d'eau de pluie pour collecter l'eau qui ruisselle de votre toit. Cette eau peut être utilisée pour arroser votre jardin ou laver votre voiture, réduisant ainsi votre dépendance à l'eau du robinet.

Pratiquer des comportements économes dans la maison

Fermez le robinet lors du brossage des dents, utilisez un lave-vaisselle et une machine à laver pleinement chargés, et prenez des douches plus courtes.

Ces simples changements dans nos habitudes de vie peuvent avoir un impact significatif sur la préservation de notre approvisionnement en eau potable. En adoptant une approche consciente de notre consommation d'eau, nous pouvons contribuer à assurer la durabilité de cette ressource vitale.

Les travaux qui sont faits par la Ville pour maintenir en bon état les infrastructures souterraines liées à l'eau ne sont pas les travaux les plus populaires parce qu'ils sont invasifs, dérangent le voisinage pendant plusieurs semaines et n'offrent pas de nouveaux services aux citoyen(ne)s. Mais, ces travaux permettent de préserver l'une de nos plus précieuses ressources communes : notre eau!

Votre conseil municipal

ENVIRONNEMENT

L'UTILISATION DE L'EAU À L'EXTÉRIEUR

Parce que l'eau est une ressource précieuse, on se doit de l'utiliser avec parcimonie, particulièrement en période estivale où les précipitations peuvent parfois se faire rares. Pour éviter le gaspillage, et de recevoir un constat d'infraction entre 200 \$ et 1000 \$, voici un rappel de la réglementation en lien avec l'utilisation de l'eau à l'extérieur des propriétés.

L'arrosage

Selon votre numéro civique, il existe un horaire pour savoir quand arroser un jardin, une pelouse, un arbre, un arbuste ou toute autre végétation à l'extérieur d'un bâtiment.



Cet horaire varie UNIQUEMENT si vous avez une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes ou un nouvel aménagement paysager. Dans ce cas précis, l'arrosage est permis chaque jour, entre 4 h et 6 h et entre 20 h et 22 h pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon

en plaques (preuve d'achat requise). Il est toutefois interdit d'amorcer de tels travaux si un avis d'interdiction d'arrosage est en vigueur.

Notons que les **systèmes d'arrosage automatiques** sont autorisés sur le territoire, mais il existe plusieurs dispositifs obligatoires pour que l'installation soit conforme. Avant d'installer un tel système, il est fortement suggéré de contacter la Ville au 418 248-3361.

Nettoyage des aménagements

Le lavage des stationnements, des entrées de cour, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} au 30 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage de ces aménagements.

Lavage de véhicules

En tout temps, sauf si un avis d'interdiction d'arrosage a été donné, il est possible de laver son véhicule. Il faut toutefois utiliser un seau de lavage ou un boyau équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main.

Détails et conseils pour économiser l'eau disponibles au ville.montmagny.qc.ca/eau.

L'EXPÉDITION SAINT-LAURENT À MONTMAGNY

Grâce à Stratégies Saint-Laurent et à Mission 1000 tonnes, 18 personnes (scientifiques, plongeurs, artistes en arts visuels, etc.) prendront la route du Québec, du 9 au 23 août, pour effectuer une mission de protection et de restauration des berges du Saint-Laurent. En 15 jours, cette équipe visitera 12 municipalités pour nettoyer collectivement leurs berges, dont Montmagny le mardi 13 août.

L'objectif de cette mission est évidemment de nettoyer les berges et même d'amasser les déchets sous l'eau, mais aussi de mobiliser la population pour favoriser la protection et la restauration du Saint-Laurent. Les scientifiques auront aussi le mandat d'analyser le type de déchets qui se retrouvent dans le fleuve, tout comme la quantité de microplastiques.

Bien que l'horaire soit sujet à changement, les citoyen(ne)s souhaitant prendre part à cette initiative sont attendus au parc promenade des Migrations, de midi à 14 h, pour aider les plongeurs qui feront le nettoyage aquatique, puis de 16 h à 18 h pour la corvée collective.



UNE PÊCHE À L'AIMANT FRUCTUEUSE

Le 28 mai, le Comité Vert du Centre d'éducation des adultes (CEA) de Montmagny a effectué sa première sortie de pêche à l'aimant au parc Saint-Nicolas, à la suggestion d'un élève ayant à cœur l'environnement et très impliqué au sein du comité.

Cette activité, dont la technique est encore méconnue, consiste à lancer dans la rivière un aimant d'environ 3 pouces de diamètre au bout d'une corde afin de retirer les déchets ferreux se trouvant au fond de l'eau. Le moins que l'on puisse dire c'est que la pêche a été fructueuse puisque pas moins de 20 kg de déchets ferreux ont été retirés des eaux, à proximité de la voie ferrée, en seulement 2 heures!

En raison de son succès, cette belle initiative deviendra sans conteste une tradition du Comité Vert dont le mandat est de sensibiliser les élèves du CEA à la pollution et à l'importance de l'implication citoyenne dans le développement durable.



Rapport financier 2023

LA PRUDENCE ET LA RIGUEUR ONT ÉTÉ BÉNÉFIQUES

Le 17 juin, le maire et le trésorier, MM. Marc Laurin et André Lévesque, ont présenté les états financiers de l'exercice terminé au 31 décembre 2023 lors de la séance du conseil municipal. La prudence, qui avait teinté le budget 2023 lors de son élaboration en raison de la forte inflation qui régnait, aura finalement été bénéfique puisque l'année s'est soldée par un léger surplus de 566 349 \$. Bien qu'inférieur à ceux des dernières années, le surplus dégagé est supérieur aux prévisions, ce qui est excellent considérant que la Ville a continué d'investir dans ses infrastructures pour stimuler l'économie malgré le contexte inflationniste.

En 2023, les revenus de la Ville ont été supérieurs de 1 188 540 \$ (4,59 %) par rapport aux prévisions établies à 25 877 430 \$. Cela s'explique encore en partie par la hausse des transactions immobilières qui a généré des revenus de droits de mutation d'environ 180 000 \$ de plus que prévu, mais également par la hausse des taux d'intérêt bancaires et les placements à court terme de la Ville, qui ont rapporté des revenus de 308 655 \$, soit près du double du montant budgété. L'indemnisation de 206 737 \$ reçue pour la cyberattaque de 2021 explique aussi cet écart.

En ce qui a trait aux dépenses, elles ont été supérieures aux prévisions de 284 573 \$, une différence en bonne partie attribuable à la hausse des frais de financement (194 000 \$), à la gestion des matières résiduelles (134 850 \$) ainsi qu'à l'entretien et à la réparation de bris sur le réseau d'aqueduc (174 950 \$).

Les projets 2023

Avec 7 114 317 \$ investis en travaux d'immobilisations sur le territoire, 2023 est encore une belle année considérant l'imprévisibilité du contexte économique. La première phase des travaux de remplacement des conduites du secteur ouest est l'un des gros chantiers de l'année. Ce projet de plus de 1,4 M\$, essentiel en raison des changements climatiques et qui se poursuit en 2024, a bénéficié d'une subvention de 99 360 \$.

Les améliorations apportées à l'aréna, dont le changement du système de réfrigération, ont coûté 465 000 \$. Ces travaux sont d'ailleurs admissibles à une subvention potentielle de 210 000 \$. C'est aussi en 2023 qu'un balai de rue a été acquis (315 000 \$) et que le terrain de basketball (182 000 \$) et l'anneau de glace (40 000 \$) ont été aménagés au parc Saint-Nicolas. Ces deux derniers projets ont respectivement bénéficié d'une subvention de 50 000 \$ et de 32 000 \$.

Malgré tous ces travaux, la dette nette de la Ville est demeurée conforme aux prévisions et orientations budgétaires, atteignant 25 386 767 \$ au 31 décembre 2023. Le pourcentage des dépenses destiné au remboursement de la dette est de 15,4 % alors que celui de villes québécoises comparables s'élève en moyenne à 17,9 %.

Pour visionner la présentation du 17 juin :

ville.montmagny.qc.ca/rapportfinancier



UNE BIBLIOTHÈQUE HUMAINE POUR LANCER LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ EDI

Le samedi 28 septembre à 13 h, la Ville de Montmagny lancera publiquement la *Politique d'égalité EDI* qu'elle a récemment adoptée. Pour ce faire, elle s'alliera à la Bibliothèque qui célèbre ses 10 ans et au Trait d'Union pour proposer aux Magnymontois(es) une expérience immersive, en phase avec les valeurs d'égalité, de diversité et d'inclusion : la Bibliothèque humaine.



La Bibliothèque humaine proposera d'emprunter une ou des personnes plutôt que des livres, mais pas n'importe qui. Car chaque livre-humain représentera un groupe confronté à des incompréhensions, à des préjugés ou à des stigmates en raison de son mode de vie, de son appartenance ethnique, de ses croyances, de son handicap ou de sa santé mentale.

Lors du prêt, le livre-humain racontera non seulement une histoire, mais engagera une conversation avec son lecteur(-trice). C'est assurément une expérience 100 % EDI à vivre!

Notons que la Bibliothèque humaine est un concept international qui est devenu viral sur les réseaux sociaux et dans l'actualité grâce à son ingéniosité et à son efficacité, rassemblant les gens au-delà des différences pour dialoguer sur les expériences vécues de préjugés, de difficultés et de marginalisation.

RETOUR DU SALON DE LA 2^E JEUNESSE



Destiné aux personnes âgées des MRC de Montmagny et de L'Islet, le Salon de la 2^e jeunesse sera de retour à l'Espace citoyen pour une deuxième année consécutive, le mardi 24 septembre.

Encore une fois, des conférences, des kiosques et d'autres activités variées seront proposés aux aîné(e)s pour les informer des services qui leur sont offerts et les divertir. Le coût d'inscription est à seulement 5 \$ et inclut le repas. Détails à venir.

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

CET ÉTÉ, PENSEZ SÉCURITÉ!

Plusieurs étant en vacances durant cette période, l'été est la saison idéale pour décrocher et profiter des petits plaisirs de la vie, dont faire des feux en plein air. Selon le type de feu, la réglementation diffère légèrement. Voici certains points à considérer pour faire un feu en toute sécurité et légalité.



Les feux **dans un foyer extérieur** sont autorisés sur le territoire, et ce, sans permis. L'installation et l'utilisation doivent cependant être conformes à la réglementation. Les points suivants doivent notamment être respectés :

- Le foyer doit être situé dans la cour latérale ou arrière.
- Il doit être à 2 mètres des limites de la propriété et à 3 mètres d'un bâtiment ou autres matières combustibles.
- Le foyer doit être muni d'un pare-étincelles comportant des ouvertures d'une dimension maximale de 1 centimètre.
- **Seul le bois non teint, non peint et non traité ainsi que des feuilles, du foin ou de l'herbe peut être utilisé** comme matières combustibles et celles-ci ne peuvent dépasser l'âtre du foyer.
- Le feu doit être constamment sous la surveillance d'un adulte.
- Les vents doivent permettre une utilisation sécuritaire.
- Sur place, il doit y avoir un moyen d'éteindre le feu rapidement, tels un seau d'eau ou un boyau d'arrosage.
- La fumée ne doit pas nuire au voisinage.

Quant aux **feux extérieurs autres que dans un foyer**, ils sont autorisés à certaines conditions, mais nécessitent l'obtention d'un permis de feu en plein air. Ce dernier est gratuit, disponible au ville.montmagny.qc.ca/permisfeu et permet notamment de :

- Brûler des branches, des feuilles mortes, de l'herbe ou du foin lors d'un nettoyage saisonnier ou du déboisement d'un terrain.

- Effectuer un feu de joie dans le cadre d'une fête privée ou d'un rassemblement public.
- Effectuer des feux de camp sur un terrain de camping. Dans ce cas, c'est le responsable du camping qui doit en faire la demande et non les clients.

Déménagement en vue?

L'été est aussi la saison des déménagements. En plus du rangement, du nettoyage et de la peinture, il y a une chose qu'il ne faut surtout pas oublier : **l'avertisseur de fumée!** En effet, lorsqu'on prend possession d'un nouveau logement, il est impératif de s'assurer qu'un avertisseur de fumée conforme et fonctionnel est présent dès le premier soir. Voici quelques éléments à savoir pour être en sécurité :

Propriétaires

- Assurez-vous d'avoir un avertisseur par étage, incluant le sous-sol.
- Vérifiez si les avertisseurs ont moins de 10 ans, sinon remplacez-les.
- Si les avertisseurs en place sont conformes, changez les batteries pour des neuves.
- Profitez des changements d'heure annuels pour remplacer les batteries des avertisseurs.
- Si vous devez en installer de nouveaux, privilégiez ceux à batterie scellée de 10 ans.

Locataires

- Assurez-vous qu'il y a un avertisseur de fumée par étage. Dans le cas contraire, le propriétaire doit obligatoirement en installer un.
- Vérifiez son fonctionnement, car le propriétaire doit mettre une batterie neuve lorsqu'un nouveau locataire prend possession d'un logement.
- L'avertisseur doit avoir moins de 10 ans et son remplacement est aux frais du propriétaire.
- Lors des changements d'heure annuels, changez les batteries et assurez-vous de leur bon fonctionnement.

RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ PUBLIC

La fraîcheur et la diversité du terroir seront à l'honneur au Marché public cet été. Encore cette année, les produits gourmands et artisanaux d'une trentaine d'exposants/producteurs, soit 30 % de plus que l'an passé, seront en vente à la boutique du Marché, qui sera ouverte du jeudi au dimanche jusqu'au 1^{er} septembre, de 10 h à 17 h.

Pour animer le marché, plusieurs activités s'y tiendront. Un pique-nique interculturel avec animation musicale, jeu gonflable et saveurs du monde aura lieu le 27 juillet, de 11 h à 15 h, tandis que le lendemain, de 15 h à 17 h, il sera possible d'entendre Dominique Lebeau parler, entre autres, de son parcours au sein du groupe les Cowboys Fringants. Quant au samedi 24 août, il sera consacré à une vente de livres de recettes usagés, de 10 h à 15 h.

Détails des activités sur les pages [f](#) et [i](#) *Marché public de Montmagny*.



GREFFE, AFFAIRES JURIDIQUES ET URBANISME

LES INSPECTEURS ÉTUDIANTS SERONT PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE, TOUT COMME LES CADETTES DE LA SQ

Chaque été, l'équipe du Greffe, des Affaires juridiques et de l'Urbanisme peut compter sur des étudiant(e)s qui viennent lui prêter main-forte afin d'effectuer des visites terrain. Au cours des prochaines semaines, il ne faut donc pas s'étonner de voir Amélie Bélanger ou Antoine St-Amant cogner aux portes puisqu'ils ont le mandat de veiller à ce que la réglementation municipale soit respectée, mais aussi d'aider les Magnymontois(es) à s'y conformer si ce n'est pas le cas. Cette année, ils porteront une attention particulière aux piscines et aux chiens.



Antoine St-Amant et Amélie Bélanger

La nouvelle réglementation provinciale relative à la sécurité des piscines résidentielles est en vigueur depuis 2020, mais les piscines installées antérieurement doivent être mises aux normes avant le 30 septembre 2025. Les inspecteurs étudiants feront donc le recensement afin d'identifier les correctifs devant être apportés par les propriétaires pour rendre leur installation conforme d'ici la date butoir. Les plongeoirs, les clôtures et les équipements fixes susceptibles d'être utilisés pour grimper font partie des éléments qui seront inspectés. Les personnes voulant prendre de l'avance et vérifier les mesures à respecter afin

d'avoir une piscine conforme peuvent déjà consulter les fiches d'informations au ville.montmagny.qc.ca/reglements.

La population canine sera aussi dans la mire des inspecteurs qui s'assureront, entre autres, que tous les chiens ont bien leur médaille. Car il faut savoir qu'à Montmagny, les propriétaires ont l'obligation de se procurer une licence pour leur fidèle compagnon, qui doit être renouvelée chaque année. Encore là, les citoyen(ne)s souhaitant vérifier s'ils respectent le règlement peuvent visiter le ville.montmagny.qc.ca/animaux.

Cadettes de la SQ aussi de retour

Deux cadettes de la Sûreté du Québec, soit Marylou Blanchet et Alicia Gagné, seront aussi sur le terrain cet été pour épauler les inspecteurs étudiants en effectuant de la surveillance et de la sensibilisation auprès de la population. Elles seront notamment présentes lors d'événements publics et travailleront en partenariat avec les organisateurs en plus de soutenir le personnel municipal dans certains dossiers. Les citoyen(ne)s sont invités à les saluer et à aller à leur rencontre s'ils ont des interrogations.



Les cadettes entourées de la superviseure aux permis et aux inspections à la Ville, Emmanuelle Forand, du maire, Marc Laurin, de la coordonnatrice des cadettes à la SQ, Marise Rossignol, et de la sergente Pascale Richard.

RASSEMBLEMENT CARS & COFFEE QUÉBEC

Le samedi 17 août, de 9 h à 13 h, les adeptes de belles voitures auront l'occasion d'admirer plusieurs petits bijoux automobiles tout en dégustant un bon breuvage du Café Les Enfants Perdus puisque pour la toute première fois, la communauté Cars & Coffee Québec s'arrêtera sur la rue St-Jean-Baptiste Est. C'est à ne pas manquer!



CRITÉRIUM DE VÉLO

De nouveau cette année, les cyclistes qui prendront part au Critérium de vélo dans le cadre des événements cyclistes de la Fédération de cyclisme du Québec nous en mettront plein la vue, le mercredi 3 juillet. Dès 19 h, ces athlètes de haut niveau prendront d'assaut les rues du centre-ville pour parcourir un circuit de 40 km le plus rapidement possible. C'est à voir!



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

La Grand-Messe

LE GRAND RENDEZ-VOUS FESTIF DU 19 JUILLET

La Grand-Messe, l'évènement estival incontournable du centre-ville, aura lieu le vendredi 19 juillet à la place Montel. L'ambiance sera à la fête sur la rue St-Jean-Baptiste où bars, camions de rue, kiosques et musique offriront de quoi festoyer et éteindre la soif des festivalier(-ières).



Le maire, Marc Laurin, et le président de la SDÉ, Marc Lefrançois, entourés de Frédéric Ouellet d'OK Pneus André Ouellet, de Yannick Blanchette de Marquis, de Francis Rouleau de la Coop IGA Extra, de Mathieu Sirois de la SDÉ et de Marc-Antoine Leblond d'OK Pneus André Ouellet.

Plus de 40 sortes de bières seront en effet disponibles en dégustation et six camions de rue proposeront tacos, ailes de poulet, poutines, viandes fumées, guédilles et autres gâteries pour se régaler. Puis, à compter de 20 h, le groupe Bestov réchauffera la place avec des succès pop, rock et folk des années 80-90.

Les commerçant(e)s seront aussi de la fête! Et ils seront nombreux puisque des commerces de divers secteurs de la ville s'installeront aux côtés des boutiques du centre-ville pour proposer une expérience de magasinage « pop-up » les 18 et 19 juillet dès 9 h.

Orchestrée par la Société de développement économique (SDÉ), La Grand-Messe peut compter sur l'appui de précieux partenaires, dont Marquis Imprimeur, OK Pneus André Ouellet et la Coop IGA Extra de Montmagny.

Un verre écoresponsable et essentiel

Le jour J, le verre officiel de La Grand-Messe sera de mise. Il est en prévente jusqu'au 15 juillet à 15 \$, accès au site inclus, et sera à 20 \$ à l'entrée. Les personnes ayant conservé le verre de l'édition 2023 pourront le réutiliser. Elles n'auront qu'à déboursier 5 \$ pour entrer, tout comme celles voulant seulement profiter de l'animation ou se régaler sur le site.

Verres disponibles sur lagrandmesse.com, à la SDÉ, à l'hôtel de ville, chez OK Pneus André Ouellet et à la Coop IGA Extra.

Parc du rocher de la Chapelle

LE PREMIER SITE EXTÉRIEUR D'ESCALADE DE BLOC EN CA

En collaboration avec la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) et le Club d'escalade et de montagnes des Appalaches (CEMA), la Ville a récemment inauguré le tout premier site d'escalade extérieure de bloc en Chaudière-Appalaches au parc du rocher de la Chapelle. Différents itinéraires de grimpe y ont été aménagés, ce qui en fait un site propice à l'initiation comme au perfectionnement.

Le parc du rocher de la Chapelle offre un cadre idéal pour l'apprentissage de l'escalade extérieure de bloc. Plusieurs parcours sont parfaitement adaptés à une clientèle débutante.

De plus, l'accès aux secteurs d'escalade requiert très peu de temps, ce qui plaira aux familles qui veulent initier les enfants, de même qu'aux adeptes à la recherche d'une approche rapide. Ces derniers seront d'ailleurs ravis des différents défis que le site propose, dont une vingtaine de voies aménagées pour l'escalade à moulinette et cinq voies sportives (premier de cordée).

Mentionnons qu'il est nécessaire d'être membre de la FQME pour y pratiquer l'escalade, ce qui accorde l'accès au site et divers avantages, telle une assurance accident et responsabilité civile. Il est fortement recommandé aux débutant(e)s de suivre une formation au préalable.

En savoir plus > ville.montmagny.qc.ca/rocher



INFO-LOISIRS AUTOMNAL

Même si l'été bat son plein, sachez que l'Info-loisirs automnal sera disponible en ligne dans la semaine du 26 août au ville.montmagny.qc.ca/infoloisirs.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire invite la population à le consulter pour découvrir les diverses activités socioculturelles et sportives qui y sont proposées pour toute la famille durant la période automnale. Les inscriptions se prendront uniquement en ligne à compter du jeudi 5 septembre.

3^E INTRONISATION À VENIR

Une troisième cérémonie d'intronisation au Panthéon des sports de Montmagny se tiendra le jeudi 21 novembre. Bien que les candidatures déjà déposées lors des premières intronisations demeurent éligibles jusqu'à l'inclusion, un nouvel appel de candidatures sera lancé prochainement.



Pour voir honorer un(e) athlète ou une équipe s'étant distingué par ses réussites sportives, de même qu'une personne, un(e) entraîneur(e) ou un organisme ayant contribué de manière exceptionnelle au sport à Montmagny, il suffit de soumettre sa candidature **d'ici le 20 octobre** au ville.montmagny.qc.ca/pantheon.

Notons que d'ici l'automne, on devrait voir apparaître un panneau numérique, à proximité du terrain multisport Laprise, sur lequel on pourra en savoir plus sur les intronisé(e)s.

UNE FÊTE DU CANADA POUR LES FAMILLES

Le 1^{er} juillet, Montmagny célébrera une fois de plus la fête du Canada avec une journée remplie d'activités gratuites pour toute la famille! Dès 9 h, la fête s'amorcera avec le marché aux puces et à 10 h, du côté de la Maison Taché, une cérémonie protocolaire donnera le coup d'envoi officiel aux festivités.

En nouveauté, un voyage dans les années 1860 sera proposé dans les jardins de la Maison Taché où la maîtresse de la maison recevra ses amies, Mmes Bourgeois et Couture, pour prendre le thé tout en discutant de la mode victorienne. De 10 h 30 à 16 h, la population est invitée à aller jaser avec ces dames.

De 12 h à 16 h, le centre-ville s'animera avec des jeux gonflables, des amuseurs publics, du maquillage et des prestations musicales ambulantes des réputées fanfares *Les Diplomates* et *Les Éclairs de Québec*. Toujours aussi apprécié des enfants, le camion de pompiers sera sur place tout comme deux camions de rue, soit Aile Camino et le Bar laitier Chouinard, qui permettront de casser la croûte à même le site.

Et comme le veut la tradition, les célébrations se termineront à la promenade du Bassin où de magnifiques feux d'artifice seront lancés à 21 h 15 grâce à Canadian Tire.

Notons que les aîné(e)s ne seront pas en reste puisque le duo Tandem offrira des prestations musicales dans quelques résidences, en après-midi.

Merci au milieu

Le comité, composé de la Ville, de la SDÉ et des Arts de la scène, ayant dû conjuguer avec un budget amputé par Patrimoine canadien, l'appui du milieu permettra somme toute d'offrir une fête de qualité. Merci au député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Bernard Généreux, à la famille Grandisson de Canadian Tire ainsi qu'au gouvernement du Québec et à la MRC de Montmagny dans le cadre de l'Entente de développement culturel pour leur soutien financier.

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENTION! Consultez régulièrement le calendrier des événements en ligne et les pages [FB](#) et [IG](#) puisque des activités pourraient s'ajouter, notamment au cours du mois de septembre.



JUSQU'AU 7 JUILLET

EXPOSITION *Paysages et boisés du Québec*

Louise Forest s'inspire de la nature qui l'entoure. Sa créativité et ses compositions étant rythmées par ses états d'âme, elle se laisse porter par ses émotions pour conceptualiser des paysages spontanés.



TOUT LE MOIS DE JUILLET

BIBLIOVENTE

La bibliovente est l'occasion idéale de se procurer divers documents retirés des rayons pour faire place aux nouveautés! Aucun prix de vente n'est établi, mais les contributions volontaires sont acceptées.



SAMEDI 6 JUILLET, 3 AOÛT

ET 7 SEPTEMBRE • 10 H 30

HEURE DU CONTE DESJARDINS

L'Heure du conte ne prend pas de vacances! Animée par Élisabeth Desjardins, elle permettra aux tout-petits de s'éveiller à la lecture et de découvrir leurs capacités de compréhension et de création tout au long de l'été. Un bricolage suivra chaque lecture.



DU 9 JUILLET AU 11 AOÛT

EXPOSITION *Transmigration*

Fascinée par le surréalisme, Odette Michaud met en scène des œuvres dans le style décalcomanie. Son exposition nous emmène au pays de Protée, dieu marin dans la mythologie grecque, qui est doté du pouvoir de se métamorphoser.



DU 13 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

EXPOSITION *Papier de soie en soi II; la suite*

Micheline Poirier adore le défi que le médium du papier de soie lui procure : une transparence à respecter, des déchirures à exploiter et des collages amalgamés aux plis du marouflage pour en faire ressortir la beauté de l'image. Par ses créations, elle souhaite provoquer des émotions, susciter l'espoir d'un renouveau et inspirer la sérénité.

LES 10 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Septembre 2024 marquera les 10 années d'ouverture de votre bibliothèque. Quelques activités seront organisées pour souligner cet anniversaire, mais elles ne sont pas encore toutes ficelées. Suivez la Bibliothèque sur ses diverses plateformes pour en connaître les détails.

Notez que la bibliothèque sera fermée le 19 juillet pour son inventaire annuel.

CIRQUE SPECTACULAIRE

Avis aux adeptes d'acrobaties en tous genres, le cirque sera en ville le jeudi 4 juillet pour offrir deux représentations du spectacle « Retour à la demande ». Les artistes circassiens se produiront à l'aréna à 16 h 30 et à 19 h 30. Informations et achat de billets sur circquespectaculaire.com.



UN ÉTÉ «SHOW»

UNE PROGRAMMATION BIEN GARNIE QUI PLAIRA À TOUS LES PUBLICS

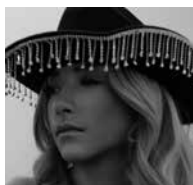
Grâce à Desjardins et à de précieuses entreprises partenaires, la population de Montmagny et des environs sera gâtée puisque c'est une programmation de spectacles extérieurs bien garnie qui lui sera servie dans le cadre d'Un été « show ». Chapeautée par la Société de développement économique (SDE) et la Ville de Montmagny, la programmation 2024 se déploiera jusqu'au 23 août à la place Montel et proposera une vingtaine de prestations artistiques tout à fait gratuitement!



Le président et le directeur de la SDE, Marc Lefrançois et Mathieu Sirois, entourés du maire, Marc Laurin, du coordonnateur à la programmation et aux événements aux Arts de la scène, Jérémie Boulet, de la directrice du Carrefour mondial de l'accordéon, Kathéry Couillard, et de l'administratrice à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny, Caroline Gimbert.

LES PIQUE-NIQUES EN MUSIQUE

Présentés en formule intime, sur la scène les mercredis à 12 h 15, le Pique-nique en musique du 3 juillet accueillera **Lys Gossel**, une auteure-compositrice-interprète originaire de Montmagny qui abordera des thèmes profonds dans une ambiance acoustique country-folk. Le 10 juillet, **Béluga** chantera la beauté et la force du territoire qui l'entoure et vit en lui tandis que **Lucie Roy**, **Denis Boulanger** et **Daniel Marcoux** nous feront vibrer sur des airs de jazz, le 17 juillet.



Lys Gossel

LES GAMINS

Quatre spectacles ont été programmés spécialement pour les enfants, les lundis à 13 h. Le 8 juillet, ils pourront assister à un divertissement gastronomique alliant jonglerie, magie et équilibre avec **Gabzy... C'est du gâteau** alors que le 15 juillet, **Becky à la plage** leur fera vivre un voyage sous-marin rempli de prouesses de cirque, de comédie et de surprises. Le 22 juillet, l'histoire de **Babar, le petit éléphant** leur sera racontée de façon théâtrale et musicale, et le 29 juillet, ils pourront accompagner l'énergique **Marimba** dans sa quête d'une planète d'empathie infinie.



Gabzy... C'est du gâteau

LES FESTIFS

Le coup d'envoi des Festifs sera donné le 5 juillet dès 20 h par la formation La Grand-Messe et son **Hommage aux Cowboys Fringants**. Les spectacles des 11 et 12 juillet seront quant à eux menés par les finissant(e)s du programme Régie et techniques scéniques du CEC de Montmagny. La première soirée, qui s'amorcera avec de la danse animée par Linda Sansoucy, sera tout en country avec **Andie Therio** et **Blue Ridge Band**. Le lendemain sera aussi à saveur country avec **Megane Lebel** et **Mountain Daisies**.



Hommage aux Cowboys Fringants

Le 26 juillet, Patrick Olafson, l'un des membres du groupe Tocadoé, revisitera les plus belles chansons de comédies



Blue Ridge Band

musicales dans son spectacle **Broadway & Cie**. Une semaine plus tard, soit le 2 août, la formation Slippery When Wet rendra un **Hommage à Bon Jovi**.



Broadway & Cie

Le 9 août, la soirée interculturelle **Rythmes du monde** durant laquelle le funk, le hip-hop et la musique du monde seront à l'honneur se déroulera en compagnie du groupe **Enfant Unique** et de **Mehdi Cayenne**. Le 16 août sera quant à lui dédié au rock des années 50 à aujourd'hui avec la formation **The Heartbreak Kids** qui célèbre ses 10 ans! Un été « show » se terminera sur une note familiale, le 23 août, par du cinéma en plein air.



Mehdi Cayenne

Notons que les spectacles d'Un été « show » ont lieu à la place Montel beau temps, mauvais temps, à moins de conditions météorologiques extrêmes. Seuls les spectacles Gamins se déplaceront à la salle Promutuel Assurance en cas de pluie. Lors des soirées festives qui débute à 20 h, un service de bar sera offert tandis qu'on invite le public à apporter repas et boissons (alcoolisées ou non) pour assister aux Pique-niques en musique.

Un été « show » est rendu possible grâce à la Ville de Montmagny, au Comité de revitalisation du centre-ville, à la SDE, aux Arts de la scène, au Carrefour mondial de l'accordéon et à l'appui de plus d'une vingtaine d'entreprises de la région, dont Desjardins.

Détails de la programmation sur les pages  et  **Un été show à Montmagny** et sur eteshow.com.

SOUS LES PROJECTEURS

LE 35^E CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON : UN FESTIVAL ENRICHISSANT ET ENGAGÉ

Ça y est! La programmation du 35^e Carrefour mondial de l'accordéon de Montmagny, qui aura lieu du 30 août au 1^{er} septembre, est maintenant connue. Avec une programmation riche élaborée par Steve Normandin et Marco Calliari comme porte-parole, le festival promet une célébration musicale internationale sans précédent, mettant en vedette près de 75 artistes sur neuf scènes et sites extérieurs.

Aux toujours appréciées « Pique-niques du Bassin » et « Accordéon sur le perron », plusieurs nouveautés excitantes viendront bonifier la fête!

Le samedi 31 août, La Grande Nocturne sera le théâtre d'une soirée vibrante avec les performances des célèbres accordéonistes Marie-Jeanne Brousseau, Timi Turmel et Patrick Nolet, qui seront accompagnés de talentueux musiciens et suivis du Marco Calliari Quartet qui enflammera la scène.

Des ateliers d'initiation jeunesse, incluant de la gigue, de la danse traditionnelle, des percussions et bien sûr, de l'accordéon, seront proposés aux familles. Maquillage et jeux géants compléteront l'expérience ludique.

Pour cette édition spéciale, l'exposition « De La Bolduc aux Cowboys Fringants » sera présentée au musée de l'Accordéon.



Timi Turmel

Cette dernière explorera le rôle de l'accordéon dans la chanson populaire québécoise, ce qui nous permettra de saisir l'importance et la beauté de cet instrument trop souvent oublié.

À la demande générale, le brunch musical sera de retour le 1^{er} septembre pour offrir une expérience gastronomique accompagnée de performances musicales. Le même jour, une vingtaine d'artistes rendront hommage à Francine Desjardins, une pionnière de la musique traditionnelle au Québec, lors du Trad des Grands Soirs. Notons qu'une partie des revenus de bar sera versée au Havre des Femmes pour soutenir les femmes en situation de violence conjugale.

Engagement en développement durable

En partenariat avec Desjardins, le festival souhaite faire sa part pour la planète en encourageant l'utilisation de bouteilles réutilisables ou de verres. Des stations et des fontaines d'eau seront disponibles sur les sites extérieurs, et une brigade verte ainsi qu'une navette gratuite seront mises en place pour réduire l'empreinte environnementale.

Pour acheter des billets et consulter la programmation complète, il suffit de visiter accordeonmontmagny.com ou de composer le 418 248-7927, poste 1.

L'ÉTÉ AUX ARTS DE LA SCÈNE



Tout l'été, les Arts de la scène (ADLS) offrent aux adeptes du septième art la chance de visionner des films dans le confort d'une salle climatisée, à l'abri des intempéries, 7 jours sur 7. Plus d'une dizaine de représentations par

semaine sont offertes pour combler les amateur(-trice)s de comédies, de drames, de films d'aventure ou de genre. Notons qu'il est aussi possible d'y organiser des fêtes d'enfants.

La vente des billets des quelque 70 spectacles à l'affiche en 2024-2025 se poursuit tout au long de l'été aux ADLS et dans ses trois points de service de la Côte-du-Sud. Du 25 juin au 30 août, l'horaire de la billetterie passera en mode estival.

Une rentrée culturelle

Le jeudi 12 septembre, les ADLS organisent une RENTRÉE CULTURELLE pour célébrer le début de la programmation 24-25 et offrir une belle vitrine au public. Certains artistes seront d'ailleurs présents pour donner un aperçu de leurs performances. C'est à ne pas manquer!

À VENIR AUX ADLS

YVAN PEDNEAULT	21 septembre 20 h (EB)
ANTHONY KAVANAGH	26 septembre 20 h (PA)
FRANCE D'AMOUR	28 septembre 20 h (EB)
ALEXANDRE POULIN	4 octobre 20 h (EB)
MICHEL CHARETTE	5 octobre 20 h (EB)
CARL MAYOTTE	6 octobre 15 h (PA)
LE THÉÂTRE DES PETITES ÂMES	8 octobre 9 h 30 (CC)
2FRÈRES	11 octobre 20 h (EB)
DANIEL LEMIRE	12 octobre 20 h (EB)
SYLVI TOURIGNY	17 octobre 20 h (CC)
ANNIKA CHAMBERS et PAUL DESLAURIERS	18 octobre 20 h (EB)

EB : Edwin-Bélanger | PA : Salle Promutuel Assurance
CC : Cabaret Cogeco

Programmation
complète au adls.ca



SÉANCES DU CONSEIL

PRINCIPALES RÉOLUTIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2024. À noter que l'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible le jour même, sur le site Internet de la Ville au ville.montmagny.qc.ca/seances, et que le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne les jours suivant la séance.

LISTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme en date du 7 mai 2024

ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Modification à la Politique établissant les conditions de travail et les taux de salaire des employé(e)s étudiants et des employé(e)s sur appel non syndiqués à la Ville de Montmagny

DIVERS

- Proclamation de la Semaine québécoise des personnes handicapées | Du 1^{er} au 7 juin 2024
- Autorisation de dépôt d'une candidature au Prix Mérite municipal | Parc du Marais

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

- Autorisation d'utilisation du domaine public et fermeture temporaire de rue | Avenue Sainte-Marie | Été 2024
- Autorisation d'utilisation du domaine public | Programmation estivale 2024
- Autorisation au comité local des célébrations de la fête du Canada | Le 1^{er} juillet 2024

PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements (surveillez les publications pour l'entrée en vigueur des règlements)

- Consultation publique ET Résolution d'adoption d'un second projet amendant le Règlement de zonage 1100 afin d'ajouter l'usage habitation 9 logements et plus, et de préciser les normes d'implantation du bâtiment principal | Zone CcM-27 (boulevard Taché Est)
- Consultation publique ET Adoption d'un second projet de résolution adopté en vertu du Règlement 1600 (PPCMOI) relatif aux lots 6 624 182 à 6 624 187 (Développement des Écoliers)
- Adoption du Règlement 1100-187 modifiant le Règlement de zonage 1100 afin de spécifier la largeur combinée des marges latérales pour la zone Rb-133 (Quartier 2B)
- Adoption du Règlement 1306 concernant l'interdiction de circuler de certains types de véhicules lourds sur les passages à niveau situés sur les avenues St-David et de la Gare
- Résolution d'adoption d'un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 1100 afin de préciser les normes concernant les haies en cour avant
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le Règlement RM 450-7 concernant les nuisances afin d'apporter des précisions concernant les arbres, les arbustes et les haies
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant l'occupation, l'entretien et la salubrité des bâtiments

VERSEMENT DE SUBVENTIONS À DIVERS ORGANISMES POUR L'UTILISATION DE L'ARÉNA | HIVER 2024

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTION
Association de hockey sur glace de Montmagny (AHGM)	62 061,00 \$
Centre d'études collégiales de Montmagny	377,50 \$
Club de patinage artistique de Montmagny (CPA) Junior/Senior	31 596,75 \$
Club de patinage artistique de Montmagny (CPA) Patinage Plus	5 285,00 \$
Club de patinage artistique de Montmagny (CPA) Concentration	6 970,00 \$
École primaire Saint-Nicolas	755,00 \$
École primaire Saint-Pie X	1 396,75 \$
École primaire Saint-Thomas	943,75 \$
École secondaire Louis-Jacques-Casault (vie scolaire)	1 057,00 \$
École secondaire Louis-Jacques-Casault (cours d'éducation physique)	1 963,00 \$
École secondaire Louis-Jacques-Casault (compétition)	3 926,00 \$
Hockey junior AAA - Everest Côte-du-Sud (parties)	5 424,00 \$
Hockey junior AAA - Everest Côte-du-Sud (académie)	4 265,75 \$
Hockey junior AAA - Everest Côte-du-Sud (pratiques)	17 630,00 \$
Hockey senior Montmagny (pratiques)	590,00 \$
Hockey senior Montmagny (parties)	2 772,00 \$
Les Amis du Jeudi	643,50 \$
Ligue de hockey de Berthier-sur-Mer	765,77 \$
Ligue de Hockey Olympique de Montmagny (LHOM)	1 377,75 \$
Ligue des Vieilles Lames	756,36 \$
Ligue Industries Caron	480,15 \$
Ligue Lève-Tôt Mardi	381,22 \$
Ligue Lève-Tôt Vendredi	471,24 \$
Ligue du Dimanche soir	693,00 \$
Ligue Sports Experts	662,97 \$
Ligue Olympique du Cap	663,20 \$
SM Concept - Junior AA (parties)	1 332,00 \$
Tournoi Olympique	924,00 \$
Tournoi provincial Opti M13	9 686,25 \$
TOTAL	165 850,90 \$

L'herbicyclage, c'est laisser l'herbe tondue se décomposer au sol.



- Moins d'arrosage
- Moins d'engrais
- Moins de déchets
- Plus écologique!

Passez la tondeuse à 3 pouces du sol, sans sac, et... profitez de l'été!

RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT
c'est maintenant!

Québec

En partenariat avec le gouvernement du Québec, le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.



L'ÉPOPÉE DU HOCKEY

à Montmagny

1900 | 1980

DE PASSION
ET DE FIERTÉ



DE JUILLET À OCTOBRE 2024 >> MAISONTACHE.COM

*Horaires sujets à changement sans préavis. Consultez régulièrement le ville.montmagny.qc.ca/horaires.

HORAIRES

HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h

Les consultations sur rendez-vous avec le personnel municipal peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.

143, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-3361
ville.montmagny.qc.ca



MARCHÉ PUBLIC

MARCHÉ PUBLIC

JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE | Tous les jours 9 h à 17 h
DU 2 SEPTEMBRE À LA MI-OCTOBRE | Selon les arrivages

LA BOUTIQUE DU MARCHÉ

JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE | Jeudi au dimanche 10 h à 17 h

144, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 241-5555



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

*La bibliothèque sera fermée le 19 juillet pour effectuer l'inventaire annuel.

L Fermé M 10 h à 20 h M 10 h à 17 h J 10 h à 17 h
V 10 h à 17 h S 10 h à 16 h D Fermé

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856
bibliothequedemontmagny.com



MAISON TACHÉ

OUVERT DE 12 H 30 À 17 H 30

JUSQU'AU 4 SEPTEMBRE | Tous les jours

DU 9 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE | Samedi et dimanche

Ouvert les jours fériés • Visites à la demie de l'heure

Coût : 4 \$ adulte • 2 \$ étudiant

Gratuit pour les 5 ans et moins, les Amis de la Bibli
et avec la carte-loisirs

37, avenue Ste-Marie
maisontache.com | 418 248-3361, poste 2146



PARC RÉCRÉATIF

SURFACE MULTISPORT (DECK HOCKEY)

JUSQU'AU 4 SEPTEMBRE

Tous les jours de 9 h à 16 h (sans chalet de service)

Pratique libre possible lorsque la surface de deck hockey n'est pas utilisée par une ligue (contrat de location) :

Lundi au vendredi de 16 h à 22 h (chalet de service accessible)

Samedi et dimanche de 16 h à 21 h (chalet de service accessible)

DU 5 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE

Tous les jours de 9 h à 16 h (sans chalet de service)

Le chalet de service sera accessible lorsqu'il y a aura des réservations.

TERRAINS DE TENNIS DESJARDINS

JUSQU'AU 9 OCTOBRE

Lundi au vendredi de 8 h à 22 h

Samedi et dimanche de 9 h à 21 h

Possibilité de réserver pour une occasion spéciale auprès de Patrick Vachon au pvachon@ville.montmagny.qc.ca.

11, avenue de la Fabrique | ville.montmagny.qc.ca/horaires
418 248-8194

PARC AQUATIQUE POINTE-AUX-OIES



L'accès complet au parc aquatique (glissades et piscine) permet aussi de profiter gratuitement de tous les plateaux récréatifs du Camping Pointe-aux-Oies.

HORAIRE SPÉCIAL EN RAISON D'UNE COMPÉTITION DE NATATION

5 juillet de 10 h à 16 h
6 juillet de 12 h à 17 h

GLISSADES D'EAU | JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Samedi et dimanche de 10 h à 18 h
Lundi au vendredi de 10 h à 19 h

ACCÈS JOURNALIER Régulier Carte-loisirs et campeur

3-17 ans*	10 \$	8 \$
18 ans et plus	16 \$	14 \$

ACCÈS SAISONNIER Non-résident(e) Résident(e) et campeur

3-17 ans*	50 \$	35 \$
18 ans et plus	70 \$	55 \$

FORFAIT DE GROUPE : Accès journalier pour 12 personnes et plus
8 \$ par personne

RÉSERVATION OBLIGATOIRE À
GLISSADES@VILLE.MONTMAGNY.QC.CA

Remarques :

- * Grandeur requise pour accéder aux glissades verte et bleue : 48 pouces (1,22 m)
- * Grandeur requise pour accéder à la glissade mauve : 52 pouces (1,32 m)
- Poids maximal pour accéder aux toboggans : 300 livres (136 kg)
- Enfant de 24 mois à 8 ans : 3 enfants / 1 adulte
- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 8 ans et moins doivent être à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.

PISCINE EXTÉRIEURE | JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Samedi et dimanche de 10 h à 18 h
Lundi au vendredi de 10 h à 19 h
(3 couloirs de nage de 18 h à 19 h) **NOUVEAU!**

BAINS PUBLICS

5 \$ par personne âgée de plus de 2 ans
Gratuit pour les bambins de 0-24 mois, les campeur(-euse)s du Camping de la Pointe-aux-Oies et avec la carte-loisirs
1 couloir de nage sera disponible tous les jours dès 16 h, selon l'achalandage

BAINS SPÉCIALISÉS > JUSQU'AU 16 AOÛT

Aquaforme en plein air

Lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 10 h

Nage libre en plein air

Mardi et jeudi de 9 h à 10 h

Mercredi et vendredi de 6 h 30 à 8 h

Coût : 6 \$/séance | Aquapasse : 60 \$/15 séances

Remarques :

- Enfant de 0 à 24 mois : 1 enfant / 1 adulte
- Enfant de 24 mois à 8 ans : 3 enfants / 1 adulte
- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 8 ans et moins doivent être à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.

50, avenue du Bassin Nord | 418 241-5156
ville.montmagny.qc.ca/parcaquatique

PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



Horaire sujet à changement selon les disponibilités des sauveteur(-euses).

Notez que la piscine est fermée jusqu'au 2 septembre.

DÈS LE 3 SEPTEMBRE

BAINS NAGE SEULEMENT

Lundi et mercredi	19 h 30 à 21 h
Mardi et jeudi	12 h à 13 h
Dimanche	7 h 45 à 8 h 45

BAINS FAMILIAUX

Samedi	12 h 30 à 14 h
Dimanche	12 h 30 à 14 h

BAINS MIXTES (avec 2 couloirs de nage)

Lundi et mercredi	12 h à 13 h
Samedi et dimanche	16 h 30 à 17 h 30

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant(e)
ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)
3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs
**** Les billets de 20 \$ ne sont pas acceptés ****

Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 18 entrées.

Remarques :

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les enfants de 8 ans et moins doivent demeurer à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participants doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.

151, boulevard Taché Est
ville.montmagny.qc.ca/horaires | 418 248-6022

PARC SAINT-NICOLAS

Modules de jeux et plateaux sportifs de tous genres

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H

Bloc sanitaire accessible de 8 h à 21 h.

135, rue St-Nicolas
ville.montmagny.qc.ca/horaires | 418 248-6022

PARC DU ROCHER DE LA CHAPELLE

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H

Site d'interprétation, randonnée, observation, pique-nique, etc.

385, montée de la Rivière-du-Sud
ville.montmagny.qc.ca/rocher

**PAS DE
RÉSIDUS VERTS
DANS DES SACS
DE PLASTIQUE**



ville.montmagny.qc.ca/collectes

ÉCOCENTRE DU GOLF

550, chemin du Golf
418 248-3323

OUVERT DE 7 H À 17 H
DU LUNDI AU VENDREDI
DU 1^{ER} MAI AU 30 NOVEMBRE



TARIFICATION EN VIGUEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

Moins de 250 kg/année <i>2 visites à l'écocentre incluses</i>	GRATUIT*
250 kg et plus/année	0,10 \$/kg
3^e visite et plus à l'écocentre	20 \$/visite

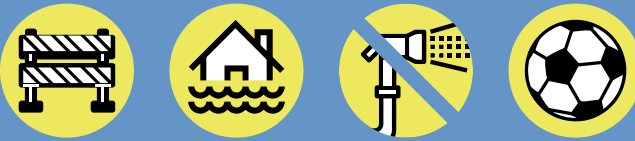
*Présentation du compte de taxes de l'année courante obligatoire.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
VILLE DE MONTMAGNY	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Aréna	418 248-5995 418 248-6022
Piscine municipale Guylaine-Cloutier	418 248-6022
Parc aquatique	418 241-5156
Pavillon communautaire Espace citoyen	418 248-3361, poste 2701
Parc Récréatif	418 248-8194 418 248-6022
Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418 248-0445

URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse

RECEVEZ TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES
ville.montmagny.qc.ca/info



JUILLET 2024

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs,
visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI	SAMEDI
BIBLIOTHEQUE À LA BIBLIOTHÈQUE TOUT LE MOIS DE JUILLET	FÊTE DU CANADA Activités familiales et feux d'artifice feteducanadamontmagny.com Collectes des bacs bleus et bruns reportées au mardi 2 juillet		UN ÉTÉ « SHOW » Pique-nique en musique Lys Gossel 12 h 15 CRITÉRIUM DE VÉLO 19 h	ARÉNA Cirque spectaculaire 16 h 30 et 19 h 30	UN ÉTÉ « SHOW » Hommage aux Cowboys Fringants 20 h	BIBLIOTHÈQUE L'Heure du conte Desjardins 10 h 30
	UN ÉTÉ « SHOW » Gabzy... C'est du gâteau! 13 h		UN ÉTÉ « SHOW » Pique-nique en musique Béluga 12 h 15	UN ÉTÉ « SHOW » Danse avec Linda Sansoucy Andie Therio (1 ^{re} partie) et Blue Ridge Band 20 h	UN ÉTÉ « SHOW » Megane Lebel (1 ^{re} partie) et Mountain Daisies 20 h	
	UN ÉTÉ « SHOW » Becky à la plage 13 h HÔTEL DE VILLE Séance du conseil municipal 19 h 30		ENCOMBRANTS Réservez avant le 12 juillet à 11 h au 418 248-3361 UN ÉTÉ « SHOW » Pique-nique en musique Trio Roy-Boulangier-Marcoux 12 h 15	CENTRE-VILLE Braderie dès 9 h PLACE MONTEL Après-midi dansant avec Aline Talbot et Jessy 13 h 30	CENTRE-VILLE Braderie dès 9 h PLACE MONTEL La Grand-Messe 11 h à 23 h lagrandmesse.com	
	UN ÉTÉ « SHOW » Babar, le petit éléphant 13 h				UN ÉTÉ « SHOW » Broadway & Cie 20 h	MARCHÉ PUBLIC Pique-nique interculturel 11 h à 15 h
MARCHÉ PUBLIC Rencontre avec Dominique Lebeau 15 h à 17 h	UN ÉTÉ « SHOW » Marimba cherche sa planète 13 h			EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE • JUSQU'AU 7 JUILLET <i>Paysages et boisés du Québec</i> de Louise Forest • DÈS LE 9 JUILLET <i>Transmigration</i> d'Odette Michaud		
				MAISON TACHÉ DÈS JUILLET <i>De passion et de fierté > L'épopée du hockey à Montmagny 1900-1980</i>		

BAC VERT BAC BLEU BAC BRUN ENCOMBRANTS RÉSIDUS VERTS RÉSIDUS VERTS INCLUANT SECTEUR RURAL ARTS DE LA SCÈNE horaire au adls.ca

AOÛT 2024

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs, visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI	SAMEDI
 <p>EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE • JUSQU'AU 11 AOÛT <i>Transmigration</i> d'Odette Michaud • DÈS LE 13 AOÛT <i>Papier de soie en soi II; la suite</i> de Micheline Poirier</p>		 <p>MAISON TACHÉ JUSQU'À OCTOBRE <i>De passion et de fierté</i> <i>L'épopée du hockey à</i> <i>Montmagny 1900-1980</i></p>			<p>UN ÉTÉ « SHOW » Hommage à Bon Jovi 20 h</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE L'Heure du conte Desjardins 10 h 30</p>
4	5	6	7	8	9	10
		<p>PROMENADE DES MIGRATIONS Expédition Saint-Laurent (nettoyage des berges) 12 h à 14 h et 16 h à 18 h</p>	<p>ENCOMBRANTS Réservez avant le 9 août à 11 h au 418 248-3361</p>	<p>PLACE MONTEL Après-midi dansant avec le duo Clé de Sol 13 h 30</p>	<p>UN ÉTÉ « SHOW » Enfant Unique (1^{re} partie) et Mehdi Cayenne 20 h</p>	
11	12	13	14	15	16	17
					<p>UN ÉTÉ « SHOW » Cinéma en plein air 20 h</p>	<p>MARCHÉ PUBLIC Vente de livres de recettes usagés 10 h à 15 h</p>
18	19	20	21	22	23	24
	<p>HÔTEL DE VILLE Séance du conseil municipal 19 h 30</p>			<p>TAXES MUNICIPALES Échéance du 3^e versement ville.montmagny.qc.ca/taxes</p>	<p>CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON accordeonmontmagny.com</p>	<p>CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON accordeonmontmagny.com</p> <p>PLACE MONTEL La Grande Nocturne 20 h</p>
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI	SAMEDI
<p>CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON accordeonmontmagny.com</p>	<p>FÊTE DU TRAVAIL Collectes des bacs verts et bruns reportées au mardi 3 septembre</p>			<p>EN LIGNE Inscription aux activités de loisirs dès 18 h</p>		<p>BIBLIOTHÈQUE L'Heure du conte Desjardins 10 h 30</p>
1	2	3	4	5	6	7
			<p>ENCOMBRANTS Réservez avant le 6 septembre à 11 h au 418 248-3361</p>	<p>LES ARTS DE LA SCÈNE Rentrée culturelle</p>		
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
	<p>EN LIGNE Début du vote du budget participatif HÔTEL DE VILLE Séance du conseil municipal 19 h 30</p>	<p>ESPACE CITOYEN Salon de la 2^e jeunesse</p>				<p>BIBLIOTHÈQUE Lancement public de <i>La Politique d'égalité EDI</i> 13 h</p>
22	23	24	25	26	27	28
29	30	<p>EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE JUSQU'AU 22 SEPTEMBRE <i>Papier de soie en soi II; la suite</i> de Micheline Poirier</p>		<p>JUSQU'À OCTOBRE >> MAISON TACHÉ</p>  <p>DE PASSION ET DE FIERTÉ ★★★ L'ÉPOPÉE DU HOCKEY à Montmagny 1900 1980</p>		